



Saint Antoine sur l'Isle

DELIB_2026_2

Classification 5.1.2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT DEUX MARS,**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 2^e Adjoint – Véronique BAUDRY – Nicole DUFOSSÉ – Fabienne SAUQUET – Yonnell REVELLAT - Didier MAZEAU – Sandrine GRANDET – Géraldine FAVEAU – Marie JAUBERT – Guillaume HOLIER – Hubert LECCHINI – Yoann MARY, Conseillers Municipaux

EXCUSÉ : Jean-Paul MONTILLAUD (pouvoir à Nicole DUFOSSÉ)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Didier MAZEAU

OBJET : détermination du nombre d'Adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-2,

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal fixe à DEUX le nombre d'adjoints.

Pour copie conforme,

Saint Antoine sur l'Isle, le 24 mars 2026

Le Secrétaire de Séance,

Didier MAZEAU

Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX